



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## BOURRÉ / COLOMBEL – Annonce civile

### Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 2 janvier 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile

INSERTION – CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL Suivant acte reçu par Maître Aurélie MOREAU, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « OFFICE NOTARIAL DE CHEMILLÉ, S.E.L.A.S. de Notaires » à CHEMILLÉ-EN-ANJOU (Maine et Loire), 99 Avenue du Général de Gaulle, CRPCEN 49062, le 18 décembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre : Monsieur Christian Jacques Luc Louis BOURRÉ, retraité, et Madame Chantal Jeanne Fernande COLOMBEL, retraitée, demeurant ensemble à LA BOUSSAC (35120) 46 impasse du Grand Clos. Monsieur est né à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) le 21 avril 1954, Madame est née à MAISONS-LAFFITTE (78600) le 28 février 1955. Mariés à la mairie de MONTESSON (78360) le 15 décembre 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---